

PROFESSIONNELS LIBERAUX  
MEDICAUX ET PARAMEDICAUX  
INTERVENANTS A L'EHPAD  
VAL D'EVRE- TREMENTINES

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

TREMENTINES, LE 8 AVRIL 2013

Objet : lettre de soutien

Copie : Tous les Vice-Présidents

Monsieur le Président,

Lors d'une réunion à l'EHPAD de Trémentines le 4 avril 2013, concernant les professionnels médicaux et paramédicaux intervenants dans cette structure, nous avons pris connaissance, avec stupéfaction, de la procédure disciplinaire dirigée à l'encontre de la directrice de cet établissement, assignée d'une demande d'exclusion de six mois sans solde.

Les professionnels libéraux interviennent dans plusieurs Maisons de Retraite depuis de nombreuses années, ce qui leur donne le recul suffisant pour porter un jugement sur le fonctionnement de ces établissements.

A l'unanimité, ces professionnels concluent que l'EHPAD de Trémentines est celui où le personnel atteint un niveau de compétence indéniable dans une organisation cohérente, ce qui se traduit par le bien-être de ses résidents.

Ce niveau de compétence ne peut-être atteint que grâce au dynamisme et au professionnalisme de la personne qui dirige cet établissement ; ce que l'attitude actuelle du personnel semble bien confirmer.

C'est pourquoi nous avons décidé d'écrire ce courrier pour soutenir et défendre Madame DURET, dans l'épreuve qui lui est infligée.

Recevez, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Docteur B. LINEAU

Docteur Stéphane RILLAND

Kiné P. AURE

Kiné : I. Jorinière

I. Jorinière

LE BERREAU Michel

l'ologue EMORVAN

re GABARD Cyril

thophoniste Virginie Audouin

FONTEMETTE R...